Le Bloc-Notes

N°20

26 Mai 2023



Elisabeth CERNEAU
Et
Yvon MARTIN

Conseil municipal du jeudi 25 mai 2023

Comme le laissait entrevoir un ordre du jour bien maussade, le Conseil Municipal du 25 mai fut d'une égale morosité. Peu de points "sensibles" (entre la police montée estivale, des jeux de "lignes musicales" dans le budget et quelques subventions aux associations) et rien de bien affriolant.
Notre groupe n'a pas pour autant encensé toutes les décisions, loin s'en faut.

Parmi nos abstentions les plus importantes, notons celle au renouvellement du principe de la DSP (Délégation de Service Public – à une entreprise privée, précisons-le) de la gestion de la crèche.
Et pour se déterminer, en conseiller responsable d'opposition, on pouvait s'appuyer sur quoi ? Rien du tout puisque l'organisme qui pilote la crèche ne sera en mesure de produire un bilan (nécessaire à toute choix de poursuivre sur ce mode) que … pour le prochain Conseil Municipal…peut-être !
Vias Pluriel, dans son ADN, est profondément partisan des gestions en Régie (par la commune et des employés communaux) qui confère à la commune la souveraineté et la maîtrise de l'équilibre à la fois financier et humain que réclame ce type de gestion.

Une autre décision qui inspire l'incertitude car le flou est entretenu, c'est l'opposition au transfert du produit de la taxe de séjour récupérée sur les installations hôtelières (plein air et bâti) sur la commune de Vias. La loi autorise en effet les communes à conserver la maîtrise et le bénéfice de cette taxe, c'est le choix de la commune de Vias depuis 2016.
Là aussi ambivalence, quand M le maire répond à la question « pourquoi » : *« pour garder notre souveraineté communale »,* on pourrait aussi objecter que l'adhésion à une Communauté d'agglomération répond à un besoin de mutualisation des produits et des moyens. Cette coopération est basée (en principe) sur un fonctionnement « collectif ».
Alors certes, le proverbe (pas très collectif pour le coup) dit : « *On n'est jamais si bien servi que par soi-même* » ; mais quelle sera, d'après vous, la réponse de l'agglo lorsque la ville de Vias demandera « la bouche en cœur » une aide financière ou subvention pour financer un projet quelconque sur la ville de Vias ? Vu ? Je crois qu'on a tous compris …

Ma foi pour le reste, notre groupe s'est aussi abstenu, comme il le fait systématiquement pour toutes les décisions concernant les finances et les tarifs de prestations ; dans la mesure où nous n'avons pas approuvé le budget communal, nous refusons de valider tout ce qui s'y rattache. Idem pour l'attribution des primes des employés communaux "au mérite" qui représente autant de portes ouvertes à l'injustice et la jalousie au sein d'un service.

Notons avec satisfaction que la concession de plage (lot N°3 dit « les Rosses ») a été (enfin, et au terme d'un rude combat) réattribuée à la société « Beach Club Farinette » pour une durée de 5 ans. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette décision qui rétablit dans ses droits la seule société à proposer du sport et de la formation sur nos bords de plage.

Étant donnée la faible consistance de ce Conseil Municipal, Vias Pluriel ne proposera pas de réunion avec compte-rendu oral, mais vous conviera à une « garden-party !!! », viassoise, où nous pourrons échanger nos impressions et nos convictions autour d'un petit repas champêtre.

A très bientôt donc

E. Cerneau et Y. Martin